

Edition Abonnés - Val d'Oise

Transport

Les élus contre le nouveau rythme du RER D

Yanick Paternotte, maire de Sannois et député UMP de la région de Roissy, vient d'envoyer une lettre, signée par l'ensemble des maires de la communauté de communes Roissy-Porte de France, à Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional d'Ile-de-France et du Syndicat des transports d'Ile-de-France. Ils lui réclament un rendez-vous en urgence afin de revenir aux anciens rythmes du RER D. La SNCF a mis en place le 14 décembre dernier de nouveaux horaires, appelés D8, afin de réduire de 12 à 8 le nombre de trains par heure. Le but est d'améliorer la fluidité.

Mais les élus, qui avaient déjà manifesté aux côtés des usagers à ce sujet le mois dernier à Louvres, affirment que sa mise en place s'est « révélée être une catastrophe » et fustigent « une qualité de service indigente ».

Si la direction de la SNCF refuse de commenter le contenu de cette lettre, elle indique que « la régularité des rames a été très mauvaise au mois de janvier pour différentes raisons - infrastructures, météo...

- et qu'à cause de cela les bénéfices de la nouvelle organisation n'ont pas été perceptibles ». « Mais les conséquences de ces retards auraient sans doute été pires si elle n'avait pas été appliquée », insiste-t-on à la direction de Paris Nord de la SNCF. Selon eux, la réduction du nombre de trains permet une meilleure réactivité en cas d'incident. Dans le tunnel entre la gare de Lyon et la gare du Nord, il y a en effet un passage toutes les cinquante secondes en heures de pointe. Un problème sur un train entraîne ainsi une réaction en chaîne. Par ailleurs, la SNCF a débloqué la somme de 42 millions d'euros pour améliorer les infrastructures. Cette enveloppe sera entièrement dépensée d'ici à la fin de l'année.

S.T.